



chute dans un supermarché comment démontrer que le magasin n'est pas responsable

Par **Iolo29**, le **22/01/2024** à **13:46**

Bonjour,

Je voudrais savoir les arguments pour démontrer comment l'irresponsabilité d'un supermarché suite à une chute d'un enfant (turbulent) , sachant qu'il y avait une flaque d'eau ce qui a entrainer la chute ?

Par **Marck.ESP**, le **22/01/2024** à **14:04**

Bonjour et bienvenue

Si le supermarché prouve que la victime a commis une faute, cela peut réduire ou annuler sa responsabilité.

Pour engager la responsabilité du supermarché, il faudra démontrer que la présence de la flaque d'eau constitue un défaut d'entretien ou de sécurité et que ce défaut est la cause directe de la chute et des dommages subis.